



La planification familiale est un droit de l'homme

MESSAGE POUR LA JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION

Dr Natalia Kanem

Directrice exécutive

UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la population

11 juillet 2018

Il y a cinquante ans, lors de la Conférence internationale des Nations Unies sur les droits de l'homme qui s'est tenue à Téhéran le 13 mai 1968, la communauté internationale a déclaré que : « [I]es parents ont le droit fondamental de déterminer librement et consciemment la dimension de leur famille et l'échelonnement des naissances ».

La planification familiale n'est pas seulement une question relative aux droits de l'homme. Elle est aussi essentielle à l'autonomisation des femmes, à la réduction de la pauvreté et au développement durable.

Pourtant, dans les régions en développement, quelque 214 millions de femmes ne disposent toujours pas de méthodes sûres et efficaces de planification familiale, pour des raisons allant du manque d'informations ou de services au manque de soutien de la part de leurs partenaires ou de leurs communautés. Ces carences menacent leur capacité à construire un avenir meilleur pour elles-mêmes, pour leurs familles et pour leurs communautés.

L'UNFPA œuvre en faveur de la planification familiale dans les pays en développement en assurant l'approvisionnement fiable d'une gamme complète de contraceptifs modernes, en renforçant les systèmes de santé nationaux et en promouvant l'égalité entre les sexes.

L'UNFPA s'engage pleinement à continuer de soutenir les actions menées par les pays en vue de faire respecter le droit des individus, en particulier des femmes, à planifier une famille. Nous visons à répondre à tous les besoins non satisfaits en matière de planification familiale volontaire dans les pays en développement d'ici à 2030. Mais nous ne pourrions pas y parvenir seuls. Les gouvernements, les parlementaires, le secteur privé et la société civile doivent s'unir pour atteindre cet objectif. Dans un premier temps, les pays développés pourraient combler le déficit mondial de financement des contraceptifs en donnant seulement 20 centimes par personne et par an. Compte tenu des retombées attendues pour les familles, les sociétés et les nations, il s'agirait là d'un investissement stratégique et réalisable en faveur de l'avenir de notre monde.

En cette Journée mondiale de la population, l'UNFPA appelle les gouvernements à s'acquitter de leurs engagements concernant l'accès universel aux services de soins de santé sexuelle et reproductive et aux droits en matière de reproduction, notamment les services de planification familiale et d'informations connexes, comme convenu lors de la Conférence internationale de 1994 sur la population et le développement, et dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. En investissant aujourd'hui dans la planification familiale, nous investissons dans la santé et le bien-être de millions de femmes pour les générations futures.